

Retours d'expériences sur la mise en place de la généralisation du tri à la source des biodéchets

En milieu dense

Emmanuelle LE CLAIR

Cheffe du service de la réduction des déchets, de l'innovation et des partenariats

Ville de Paris



Mise en œuvre de la collecte des déchets alimentaires à Paris

Rencontre technique de l'ORDIF
4 juin 2025

Sommaire

01 **Projet**

01 **Déploiement
effectif au 16 mai
2025**

03 **Plan de
communication
depuis avril 2024**

04 **Tonnages et qualité
du tri**

05 **Les ajustements du projet et difficultés
rencontrées**

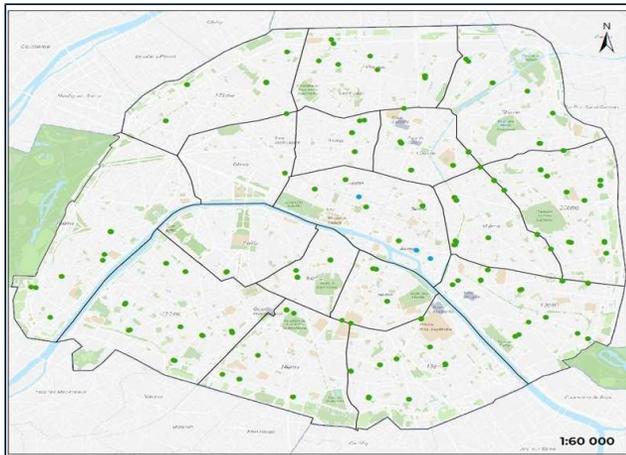
01

Projet

Déploiement d'abribacs sur les marchés

Déploiement d'abribacs sur l'ensemble des 80 marchés alimentaires (couverts et non couverts) de Paris :

- Déploiement des 31 premiers en septembre 2022
- Déploiement des 101 supplémentaires entre janvier et septembre 2023
- Collecte opérée par l'entreprise SEPUR ou en régie
- Collecte de 3 à 7 fois par semaine



Création d'un module déchets alimentaires sur les stations Trilib

- Transformation des stations Trilib pour accueillir un module dédié aux déchets alimentaires : lancement d'études avec le designer du prestataire SULO
- Déploiement effectif des modules sur l'ensemble des stations Trilib existantes de de février à juillet 2024
- Collecte par le prestataire Derichebourg à minima toutes les 48 heures et dès un taux de remplissage dès 80%



Plan de communication

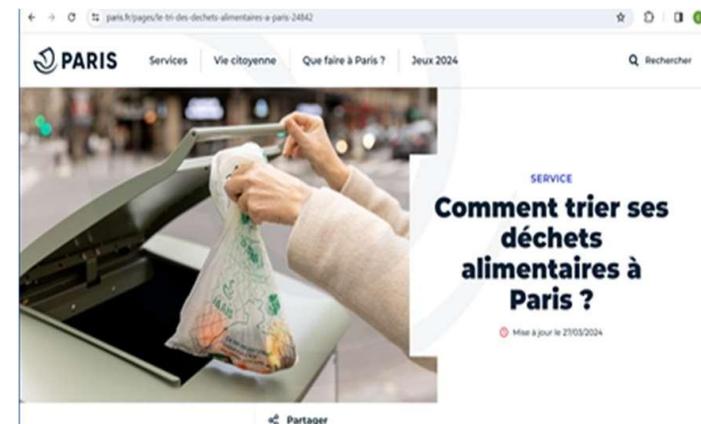
- Message clé : « *Trier ses déchets alimentaires à Paris, c'est possible et c'est facile. Il y a forcément une solution tout près de chez vous.* »
- Objectif, une fois le maillage complet : « *Un point d'apport à 3 minutes à pied* »
- **Plan de communication :**
 - Site internet de la Ville de Paris ;
 - Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) dont achat de publications sponsorisées ;
 - Affichage sur les panneaux urbains (1 800 faces) ;
 - Affichage sur les flancs de benne de nos camions de collecte (1 200 faces) ;
 - Journal municipal A Paris ;
 - Journaux des mairies d'arrondissement ;
 - Communiqués de presse ;
 - Newsletters : Ville de Paris, Direction de la propreté et de l'Eau, Mairies d'arrondissement ;
 - Lettre de la Maire de Paris à tous les habitants (1 250 000 courriers).

Communication mise en place début 2024

- Création d'une page dédiée sur le site de la Ville de Paris avec des informations sur l'importance du tri des déchets alimentaires et comment faire. Objectif : en 2 clics, je sais où je peux trier mes déchets près de chez moi et comment me lancer.

<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842#arrondissement-10-499ra>

- Deux séquences presse : le 7 décembre 2023 et le 27 mars 2024



02

Déploiement effectif en juin 2025

894 287 habitant.e.s desservi.e.s

Abribacs

- **304** points d'apport pour déchets alimentaires ont été installés dans l'espace public dont 131 sur les marchés alimentaires
- Capacité de 240 litres par point d'apport
- Environ **1 800 tonnes** par an de déchets alimentaires sont collectés (environ 160 tonnes par mois).
- **304 000 habitants.e.s** sont couvert.e.s par ces points d'apport sur les marchés alimentaires (ratio de 1 000 habitants par point d'apport)
- Une quantité de tonnages collectés en **augmentation** de 19% entre avril 2024 et mars 2025



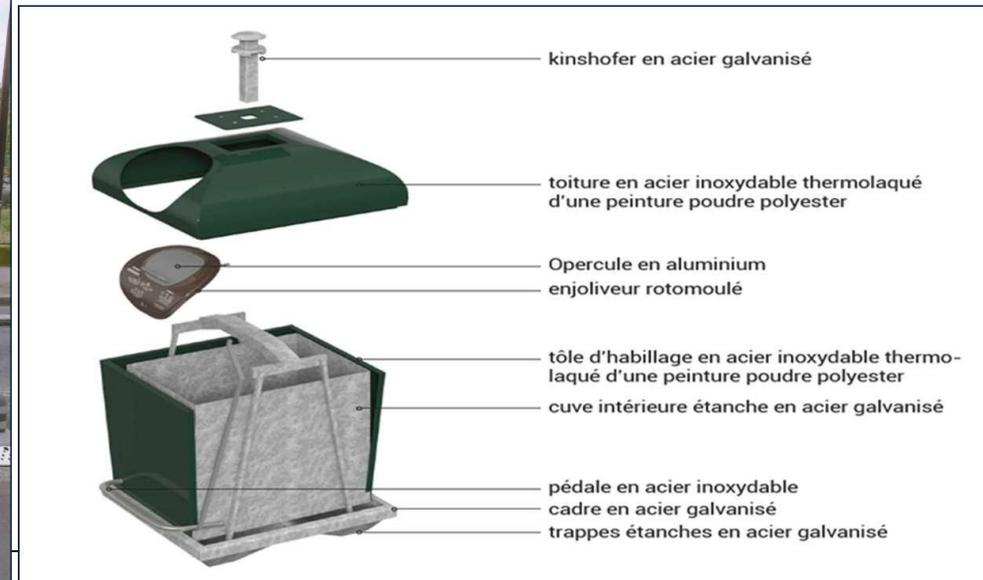
Déploiement d'abri-bacs hors marchés alimentaires

- Installation d'abribacs, même modèle que ceux installés sur les marchés alimentaires dans l'espace public
- Collecte opérée par l'entreprise SEPUR ou en régie
- L'installation de ces points hors marchés alimentaires n'était pas prévue au lancement du projet. Ce type de modèle a finalement été installé sur l'espace public car il est facilement identifiable, plus simple à installer que des stations Trilib et apprécié des mairies.



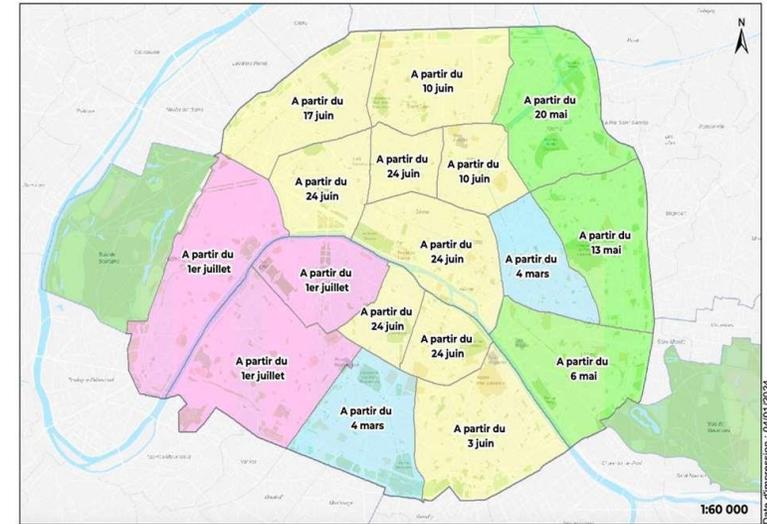
Stations Trilib

- Un module pour collecter les déchets alimentaires a été ajouté aux modules permettant de collecter le verre et les multi-matériaux.
- Ce module a été créé et testé pendant plusieurs mois sur 4 adresses du 19^{ème} arrondissement.
- Ce module fait appel à une technologie innovante permettant en un passage de camion de collecter la borne de biodéchets et la nettoyer dans la foulée et rapidement.



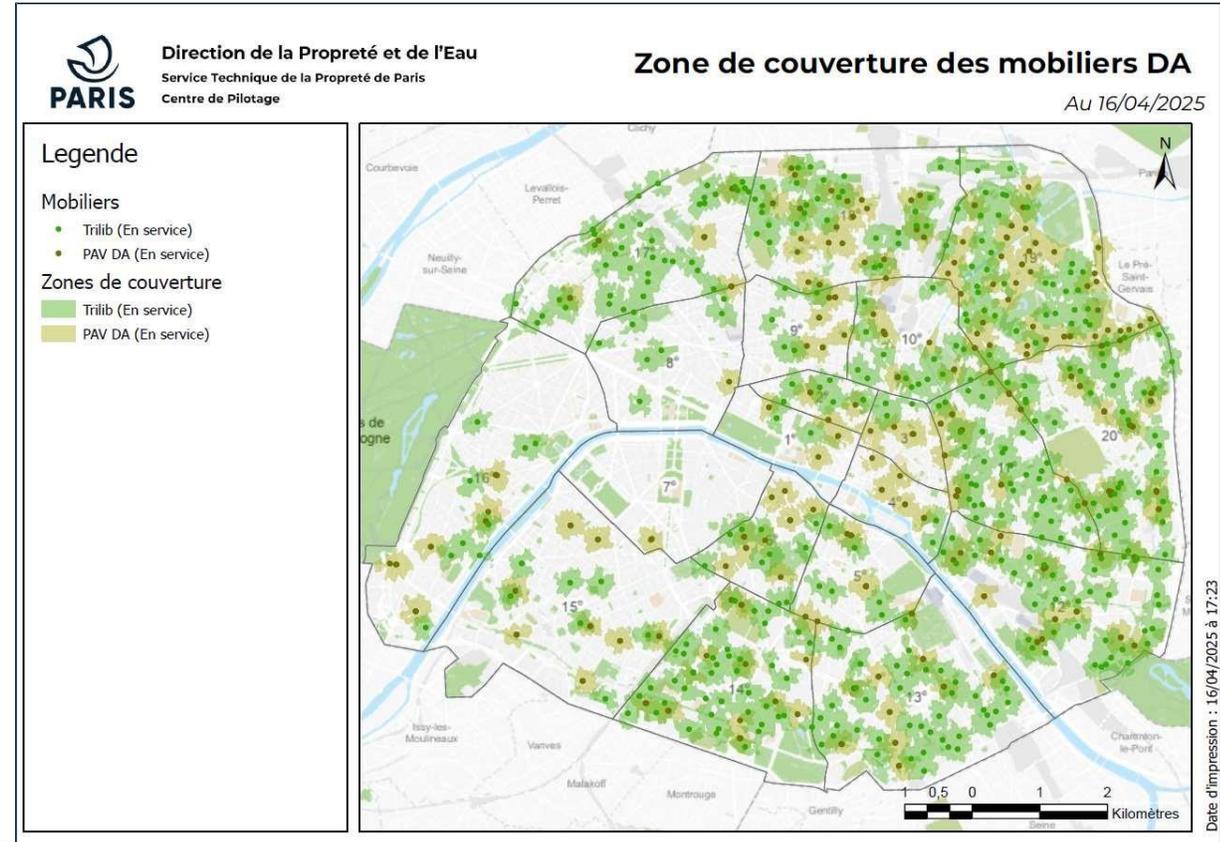
Stations Trilib

- Déploiement des modules pour biodéchets sur les stations Trilib existantes de mars à juillet 2024 avec mise en œuvre de la collecte
- En février et mars 2024, 61 stations existantes dotées de modules
- De avril à juillet 2024, 315 stations existantes dotées de modules
- **376** stations dotées d'un module pour collecter les biodéchets en avril 2025.
- **376 000 habitant.e.s** sont couvert.e.s par ces points d'apport (ratio 1000 habitant.e.s par point d'apport)
- Une quantité de tonnages collectés en augmentation **de 2 428%** entre avril 2024 (7 tonnes) et mars 2025 (177 tonnes).



Carte des points d'apport pour déchets alimentaires

- **680 points de collecte effectifs à Paris**
- **42%** de la population parisienne est desservie par un dispositif de tri de collecte des déchets alimentaires, soit **894 287 habitants** sur les 2 129 257 que compte Paris au 1^e Janvier 2025 (statistique INSEE 2022)
- Cela signifierait que qu'il y a pour l'heure, dans la zone de couverture, une desserte de **1 mobilier pour 1300 habitant.e.s** environ.



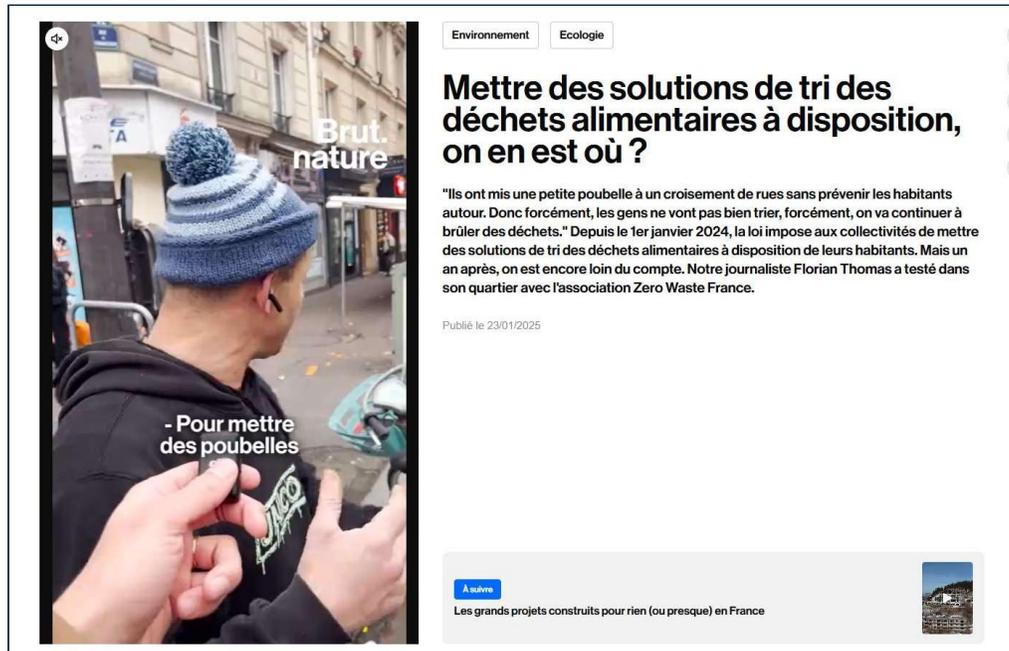
03

**Plan de communication depuis avril
2024**

Communication

Au niveau parisien

- Une séquence presse en janvier et février 2025 avec deux reportages du média Brut



Environnement Ecologie

Mettre des solutions de tri des déchets alimentaires à disposition, on en est où ?

"Ils ont mis une petite poubelle à un croisement de rues sans prévenir les habitants autour. Donc forcément, les gens ne vont pas bien trier, forcément, on va continuer à brûler des déchets." Depuis le 1er janvier 2024, la loi impose aux collectivités de mettre des solutions de tri des déchets alimentaires à disposition de leurs habitants. Mais un an après, on est encore loin du compte. Notre journaliste Florian Thomas a testé dans son quartier avec l'association Zero Waste France.

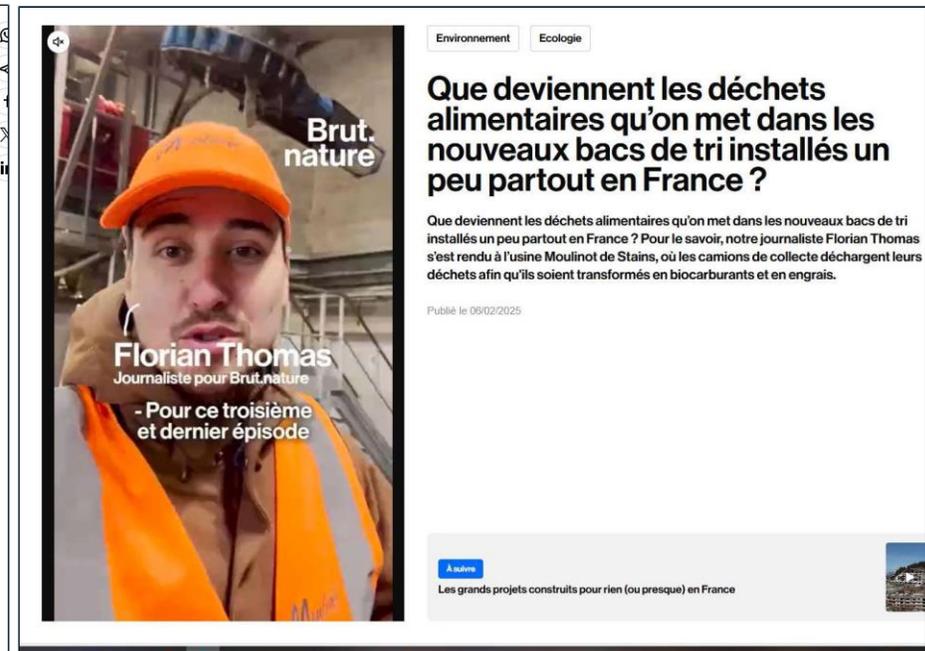
Publié le 23/01/2025

[À suivre](#)

Les grands projets construits pour rien (ou presque) en France

Brut.nature

- Pour mettre des poubelles



Environnement Ecologie

Que deviennent les déchets alimentaires qu'on met dans les nouveaux bacs de tri installés un peu partout en France ?

Que deviennent les déchets alimentaires qu'on met dans les nouveaux bacs de tri installés un peu partout en France ? Pour le savoir, notre journaliste Florian Thomas s'est rendu à l'usine Moulinot de Stains, où les camions de collecte déchargent leurs déchets afin qu'ils soient transformés en biocarburants et en engrais.

Publié le 09/02/2025

[À suivre](#)

Les grands projets construits pour rien (ou presque) en France

Brut.nature

Florian Thomas
Journaliste pour Brut.nature

- Pour ce troisième et dernier épisode

Communication

Au niveau local pour les bornes sur les marchés alimentaires

Depuis septembre 2022 : avec l'installation des bornes fixes sur les marchés, des courriers d'information ont été boîtés à près de 140 000 foyers, une centaine de stands de sensibilisation avec distribution de bioseaux, de sacs compostables et de livret explicatif par le Point Rencontre Propreté ou les divisions (50) ou via les Alchimistes (9).



Communication

Au niveau local pour le déploiement des bornes et stations Trilibs

- Boitage d'un **courrier d'information** sur le tri des déchets alimentaires
Ces courriers cosignés de l'Adjoint à la Maire de Paris et du Maire d'arrondissement informent de la pose de ces nouveaux points d'apport, rappellent les consignes de tri et donnent les adresses où sont installées ces bornes dans l'arrondissement.
- **Stands Point Rencontre Propreté** pour sensibiliser au tri
Information sur le tri des biodéchets, distribution de sacs compostables (9h-15h), en moyenne 5 stands par semaine consacrés aux déchets alimentaires, soit, **100 stands sur 20 semaines depuis avril 2024.**
- **Porte-à-porte des éco-animateurs du Syctom pour sensibiliser au tri**
10 éco-animat.eur.ice.s ont été mobilisé.e.s pour faire du porte-à-porte dans les logements 5 jours par semaine du 15 avril 2024 au 6 juillet 2024 puis du 9 septembre 2024 au 12 avril 2025. Plus de **30 000 foyers** ont été sensibilisés.
- **La street-diffusion**
Distribution d'un dépliant sur le tri des déchets alimentaires dans des endroits stratégiques de l'arrondissement 20 opérations menées avec plus de **80 000 dépliantes distribués.**

04

Tonnages et qualité du tri

Evolution des tonnages depuis avril 2024

Depuis le dernier bilan :

- **3052 tonnes de déchets alimentaires** collectées entre avril 2024 et mars 2025, soit une progression de **115%**, sans prendre en compte les tonnages issus des commerçant.e.s des marchés alimentaires et la restauration collective.

189 tonnes collectées sur les stations Trilibs : une évolution de **2 428%** entre avril 2024 (7 tonnes) et mars 2025 (177 tonnes)

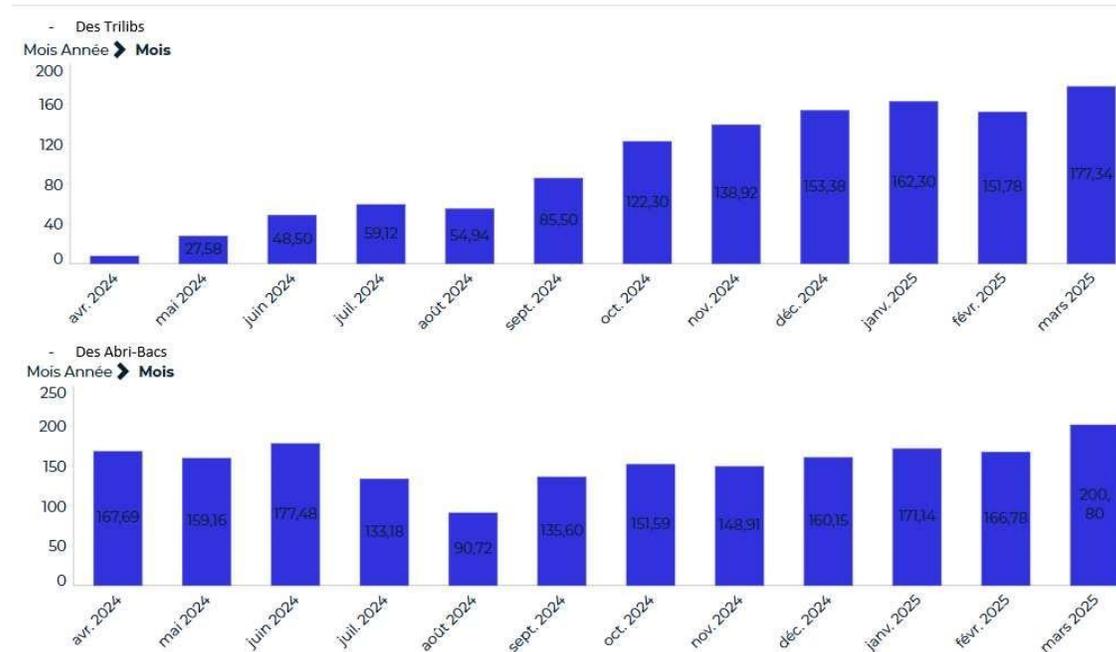
1863 tonnes collectées via les abribacs : une évolution de **19%** entre avril 2024 (167 tonnes) et mars 2025 (200 tonnes)

- Un tonnage d'ordures ménagères en baisse : 684 191 tonnes collectées en 2022 contre 655 122 tonnes en 2024.
- A noter également, le déploiement de la collecte (en PAP) pour les 1052 établissements de la Ville avec une hausse de **119%** des tonnages collectés en 2024 (1973 tonnes)

Une hausse des tonnages ces six derniers mois

Un tonnage de déchets alimentaires en hausse avec :

- Une progression constante des tonnages sur les Trilibs : 162,3 tonnes en janvier 2025 contre 59,1 en juillet 2024, une **progression de 174% en 6 mois**.
- Une progression constante sur les tonnages des abribacs : 171 tonnes en janvier 2025 contre 133,2 tonnes en juillet 2024, une progression de **28% en 6 mois**.



Des expérimentations pour améliorer la qualité du tri

La qualité du tri est satisfaisante sur les abribacs, un peu moins sur les trilibs avec la présence par moment de textile dans la borne de déchets alimentaires.

La Ville de Paris a ainsi **rapproché les bornes textiles de certaines stations trilibs pour regrouper les dispositifs de tri sur un même endroit et étudier les évolutions de la qualité du tri**. Cette expérimentation a été menée à partir de février 2025 sur quelques stations Trilib à Paris Centre, dans le 13^e, 14^e et 20^e arrondissements.

05

Les ajustements du projet et difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrés pendant le déploiement

Sur le dispositif Trilib

- Modification des modules : modification du système d'ouverture et de fermeture de trappes pour sécuriser l'ouverture pour les usager.e.s car la pédale était parfois défectueuse.
- Sur les usages, un nettoyage et une maintenance fréquente sont nécessairement effectués par la Ville de Paris pour rendre le dispositif attractif. Les usager.e.s signalent parfois des souillures près de la station trilib lors de dépôts des habitant.e.s ou des dépôts sauvages laissés aux abords.
- L'instruction préalable à la pose demande en moyenne 4 mois et est fastidieuse :
 - Beaucoup de stations avec co-visibilité des stations avec les monuments Historiques la déclaration préalable et avis conforme des Architecte des Bâtiments de France (ABF) nécessite deux mois. Les délais sont ralentis car du fait de prescriptions ou refus.
 - Un certain nombre de voies sont à compétence Préfecture de Police, qui a un avis conforme et peut refuser une pose si elle estime que la voie doit rester libérée pour les véhicules de secours, par exemple.
 - Densité de réseaux et acteurs multiples sur l'espace public : nécessiter de déplacer et/ou retirer un nombre important de mobilier urbain, place de stationnement etc

Les difficultés rencontrés pendant le déploiement

Sur le dispositif abribacs :

Très forte demande. Ce type de module est apprécié des habitant.e.s et mairies.

NB : la qualité du tri est satisfaisante sur les abribacs (83%)

Etapes suivantes

La Ville de Paris complète le maillage actuel de points d'apports en installant de nouvelles stations Trilib équipées de bornes pour déchets alimentaires ainsi que des arbibacs sur les zones encore sous-dotées.

La poursuite de ce déploiement rejoint les objectifs définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) adopté au Conseil de Paris de décembre 2024 et qui acte l'objectif d'offrir à chaque Parisien.ne.s un **point d'apport à moins de 3 minutes à pied**.